

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

« Aménagements Paysagers »

Formation par apprentissage



Diplôme du ministère de l'agriculture de niveau 4
RNCP38857

Enregistrement de la certification 01/01/2029



Contrat en
apprentissage



Durée 3 ans



84% de réussite
sur 3 ans



0% d'abandon
Sur 3 ans



Taux d'insertion
77,4% sur 3 ans



Taux de
satisfaction
63% sur 3 ans

Objectifs

Participation à la conduite du chantier
Pilotage du personnel

Mise en œuvre des techniques de
réalisation et de gestion des espaces
paysagers

Compte rendu de l'état d'avancement des
travaux

Communication avec les différents
partenaires

Préparation à la vie sociale et
professionnelle



Organisation de la formation

**Cette formation se déroule en
alternance dans le cadre d'un
contrat d'apprentissage :**

- 15 semaines soit 500 heures de formation au CFA en 1^{ère} année ; 19 semaines soit 675 heures de formation en 2^{ème} et 3^{ème} année ;
- le reste en entreprise (88 semaines soit 3 080 heures).

Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux pratiques au CFA

Les + de la formation :

- Chantiers extérieurs
- Visites de salons professionnels
- Rencontre avec des entreprises
- Attestation valant CACES R482 (mini pelle).

Modalités d'accès

Conditions d'inscription

Le recrutement s'adresse à des apprenants issus :

- d'une classe de 3^{ème} de l'éducation nationale ou de l'enseignement agricole ou
- titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou ayant accompli une classe de 1^{ère} (dans ce cas la formation se fait en 2 années).

Entretien de positionnement et étude du dossier par le centre.

Prérequis

Pas de prérequis nécessaires.

**Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.*



Période d'entrée en formation
Septembre

Contenu de la formation

FORMATION GÉNÉRALE

Mathématiques
Biologie écologie, physique chimie
Informatique
Français, éducation socioculturelle
Documentation, histoire-géographie
Langue étrangère (anglais)
Éducation physique et sportive
Projet collectif

FORMATION TECHNIQUE

Agroéquipement
Implantation et entretien de la végétation
Technique d'aménagement paysager
Reconnaissance des végétaux
Organisation d'un chantier
Sciences, économiques, sociales, écologiques et culturelles
des aménagements paysagers
Projet professionnel
Retour d'expériences sur les semaines en entreprise



Modalités d'évaluation

L'apprenti(e) reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ;
L'obtention du diplôme : la formation est conduite selon le principe d'évaluation en contrôle en cours de formation 70% (CCF) et en épreuves ponctuelles terminales 30% (EPT).

Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir.
Rémunération : en fonction de votre âge et ancienneté dans l'apprentissage.

Débouchés

Entrepreneur de travaux paysagers
Chef d'équipe paysagiste
Technicien espaces verts
Ouvrier paysagiste qualifié
Jardinier paysagiste

Poursuites de qualification

Admission en BTSA dans le même secteur professionnel (niveau 5)

Possibilité de certificats de spécialisation dans différents secteurs



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Pour contacter le CFA

243 route de Lyon - 58000 CHALLUY



03.86.21.66.07 / 03.86.21.66.27



cfa.nievre@educagri.fr



www.epleanevers.educagri.fr/cfa-agricole-de-la-nievre